

# Analyse de controverses sur les *finances publiques*

BENOÎT GARCIA ET CLAIRE TUTENUIT

Le sujet des finances publiques est au cœur du débat démocratique. Bien que complexe, ce sujet ne devrait pas être réservé aux experts, la gestion de l'argent public nous concerne toutes et tous : elle est le miroir de choix collectifs et des priorités de notre société.

En analysant les grandes controverses nationales, le CESE apporte un éclairage indispensable au débat public. L'objectif : permettre aux citoyennes et citoyens de s'emparer de ces questions.

## De quoi parle-t-on et où en sommes-nous ?

Pour comprendre les enjeux autour des finances publiques, trois repères importants :

### **Le montant du PIB : près de 3 000 milliards d'euros en 2024.**

Un point de PIB pèse donc environ 30 milliards d'euros. Le PIB mesure la valeur de tous les biens et services produits dans un pays sur une année.

### **Le déficit public devrait s'établir à 5 % du PIB en 2026.**

Lorsque les recettes publiques (notamment fiscales – impôts, taxes, redevances, etc.) sont inférieures aux dépenses, le solde est négatif : on parle de déficit public. La France est en déficit depuis 1974.

### **La dette publique devrait atteindre 118,2 % du PIB en 2026.**

La dette de l'État est le cumul des besoins de financement non couverts par les recettes publiques et assurés par l'emprunt, via notamment les marchés financiers (les alternatives, par la politique monétaire par exemple, restent peu explorées). Elle est la somme de trois composantes : la dette de l'administration publique centrale qui en représente l'essentiel, celle des administrations publiques locales et celle des administrations de sécurité sociale.

L'évolution de la dette publique française suit une tendance structurelle à la hausse depuis le début des années 1980. Le remboursement des intérêts liés à cette dette constitue la « charge de la dette ».



La France est un des pays les plus endettés d'Europe. Dans son dialogue avec la Commission européenne (dans le cadre de la procédure de déficit excessif), la France s'est engagée sur une trajectoire d'assainissement budgétaire et de réformes sectorielles s'étalant jusqu'à 2031, avec un objectif intermédiaire de déficit inférieur à 3 % du PIB d'ici 2029.

Les débats parlementaires autour des budgets 2025 et 2026 ont montré à la fois un grand intérêt pour ce sujet qui a pris beaucoup de place, et une certaine perplexité sur les enjeux.

C'est pourquoi il a paru utile au CESE de préparer cette analyse de controverse.

## Une méthodologie pour mettre en lumière et confronter les arguments

L'analyse de controverses permet d'objectiver et de débattre sereinement d'un sujet considéré comme clivant. Cette méthode permet de confronter les points de vue sur la base d'arguments adossés à des sources robustes et rigoureuses (académiques, « think tanks », parlementaires, etc.) et d'éclairer les lignes de fracture, sans prises de position ni préconisations.

## Le CESE a retenu six questions de controverses sur les finances publiques :

### 1 FAUT-IL RÉDUIRE LA DETTE ET LE DÉFICIT ?

Les finances publiques françaises se dégradent depuis plusieurs décennies, sans ligne directrice ni stratégie apparentes, rendant nécessaire un changement d'approche. Pour certains, il en va de la crédibilité de l'État et de notre souveraineté, pour d'autres, une réduction trop brutale du déficit pèserait sur l'activité économique et la cohésion sociale. Le débat reste ouvert pour savoir si une réduction du déficit doit passer prioritairement par une hausse des recettes ou une baisse des dépenses, ainsi que sur la manière de les conduire et les conséquences sur les politiques publiques.

### 2 LES DÉPENSES ACTUELLES DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SONT-ELLES EFFICACES ?

La dépense publique intervient à de multiples niveaux (éducation, santé, infrastructures, etc. ; locales, nationales ; directement ou indirectement *via* des délégations ou des partenariats) et les résultats peuvent être inégaux. L'enjeu n'est pas forcément de réduire le niveau global de la dépense, mais de réussir à la réorienter vers les priorités stratégiques de demain.

### **3** FAUT-IL RENFORCER LA PROGRESSIVITÉ DU SYSTÈME FISCAL ?

La progressivité est nécessaire pour assurer une meilleure justice, assurer l'égalité devant l'impôt et la contribution de chacun selon ses facultés (principe constitutionnel) et enfin, renforcer le consentement à l'impôt. Certains considèrent qu'une fiscalité trop progressive pourrait décourager l'investissement et le travail, encourager l'évitement fiscal et nuire à la croissance économique. D'autres, au contraire, dénoncent la dégressivité de l'impôt dont bénéficient les ménages les plus aisés (revenus et patrimoine) et les plus grandes entreprises.

### **4** LA PROTECTION SOCIALE DOIT-ELLE CONTINUER À ÊTRE FINANCÉE MAJORITAIREMENT PAR LE TRAVAIL ?

Le modèle de financement de la protection sociale par le travail, tel que pensé au lendemain de la seconde guerre mondiale, a beaucoup évolué puisqu'aujourd'hui, ce n'est plus qu'environ la moitié des financements qui provient des cotisations sociales, l'autre moitié provenant de la fiscalité, notamment de la CSG et de la TVA. Pour certains, il importe de maintenir un lien fort entre travail et droits sociaux, de préserver la solidarité entre actifs et retraités et de tenir compte de l'évolution de la productivité des actifs. D'autres estiment au contraire que ce modèle alourdit trop le coût du travail

et pèse donc sur la compétitivité des entreprises ; ils signalent par ailleurs que la nature du travail évolue, avec le développement des formes d'emploi indépendantes ou sur plateformes et avec les nouvelles technologies, notamment la robotisation. Cela a pour conséquence de faire diminuer notamment le montant total des salaires, ce qui conduit à rechercher de nouvelles sources de financement.

### **5** PEUT-ON FINANCER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

L'analyse de controverse permet d'établir un constat partagé : le financement de la transition écologique est possible et nécessaire, des financements massifs vers des investissements « verts » pourraient être mobilisés par les pouvoirs publics pour les investissements de transition non rentables à court terme ou le soutien aux ménages ou aux petites entreprises qui ne disposent pas des capacités de financement nécessaires. La réduction des dépenses « brunes » (à large empreinte carbone) permettrait de mobiliser des financements considérables. Malgré ce consensus, les débats demeurent qui empêchent jusqu'ici une mobilisation à la hauteur des enjeux tant sur les modalités de la transition que sur son rythme ou encore l'articulation entre investissements publics, financements privés, sobriété et justice sociale.

## 6 LA COMPÉTITION INTERNATIONALE LIMITE-T-ELLE NOS MARGES DE MANŒUVRE ?

Certains considèrent que la concurrence mondiale limite fortement la capacité de la France à taxer ou à dépenser différemment des autres pays européens, sous peine de perdre en attractivité et en investissements. D'autres estiment au contraire que la France reste attractive et que des marges de manœuvre existent toujours et peuvent être mobilisés par des choix économiques et politiques différents.

### Donner les clés pour comprendre les débats

Dans un champ d'une grande complexité technique, les incertitudes économiques et l'effritement de la cohésion sociale et générationnelle créent un contexte difficile pour ces débats budgétaires qui reflètent nos choix de société. Cette analyse de controverses n'a pas vocation à trancher, mais à éclairer les débats et choix collectifs qui sont à faire pour les budgets à venir. Les questions de finances publiques se posent à toutes les échelles et impactent concrètement notre quotidien c'est pourquoi il importe d'impliquer plus directement les citoyennes et les citoyens dans ces débats.

**Lors de l'assemblée plénière du 25 février 2026, Mme la députée Claire Lejeune (groupe LFI) et M. le député Charles de Courson (groupe LIOT), dans l'esprit de l'analyse de controverses, ont échangé leurs points de vue sur cette question.** La première estime préférable de défendre notre modèle social en répartissant mieux l'effort contributif, le second estime au contraire prioritaire de revoir nos dépenses à la baisse. Faisant un pas de côté, Mme Jézabel Couppey-Soubeyran, économiste, a insisté sur des alternatives en lien notamment avec la politique monétaire, qui permet de financer nos besoins d'investissements d'avenir sans dépendre du capitalisme financier.

### LES RAPPORTEURS

#### **Benoît Garcia**

benoit.garcia@lecese.fr • 01 44 43 64 12

Benoît Garcia est Inspecteur des Finances Publiques. Il représente la CGT au CESE. Il est Secrétaire général de la Fédération des Finances CGT. Il est Vice-Président du CESE, membre de la commission Économie et finances et de la délégation aux Droits des femmes et à l'égalité.

#### **Claire Tutenuit**

claire.tutenuit@lecese.fr • 01 44 43 64 30

Claire Tutenuit est déléguée générale de l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE). Elle est membre de la commission Économie et finances et de la commission Environnement.